

ECOLE ELEMENTAIRE
19, passage des Récollets
75010 Paris
Tél. : 01 42 05 79 17
Fax : 01 40 38 48 43

Monsieur BOUTILLIER

A

Courrier électronique : ce.0750981j@ac-paris.fr

Paris, le 31 mai 2011

Compte rendu du conseil d'école du 28 mai 2011

**RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS**

**π ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE :**
94, Avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20
Tél : 01 40 62 40 24
Fax : 01 44 62 40 10

**π CIRCONSCRIPTION 10 B
Récollets :**
7/9 passage des Récollets
75010 Paris
Tél : 01 42 09 38 43
Fax : 01 42 05 55 84

La liste d'émargement est jointe au conte rendu.

Monsieur le maire est excusé.

- Structure de l'école 2011-2012 et effectifs.

321 élèves sont prévus à la rentrée de septembre 2011.

La structure de l'école sera répartie ainsi si les effectif annoncés restent les mêmes :

3 CP, 2 CE1, 1 CE1/CE2, 2 CE2, 2 CM1, 1 CM1/CM2, 2 CM2

La réunion de dérogation aura lieu le 26 mai 2011 à la mairie. Elle est organisée par L'adjointe chargée des affaires scolaires, madame Cordebard. Cette commission ne concerne que le primaire. Le secondaire étant régit par l'inspection académique.

Constitution des Classes : Il est difficile de tenir compte des demandes des familles pour que leur enfant soit dans une classe ou dans une autre. Le fonctionnement de l'équipe des Récollets ne permet pas d'en tenir compte. Les classes sont formées en présences de tous les enseignants de tous les niveaux. Aucun élève connu par l'équipe n'est placé par hasard dans une classe. L'équipe tient compte des compétences des élèves, de leurs caractéristiques, du groupe dans lequel il sera amené à évoluer. Ces données sont des données professionnelles que les parents ne peuvent pas connaître. L'équipe fait en sorte que chaque élève trouve sa place dans la classe qui l'accueillera. Le directeur valide les choix de l'équipe.

2 enseignants ont obtenu leur changement d'école ou de poste. C'est un choix personnel. Madame Verdier Elodie et monsieur Cuevas Emmanuel sont nommés titulaire à l'école des Récollets. Une psychologue scolaire est nommée sur le poste de madame Kani qui part en retraite. Mesdames Amri Sabine et Tricheux Pascale quittent l'école pour de nouveaux horizons. Nous leur souhaitons bon courage pour la suite.

- Bilan des actions et du projet d'école.

Projet langue : l'échange avec Aix la Chapelle se poursuit l'an prochain. Mi octobre les français sont reçus en Allemagne, mi décembre les allemands sont reçus en France dans les familles.

Le film d'animation concernant la dizaine de l'environnement du 10^{ème} arrondissement à été mené à son terme. Il a été présenté à la gare de l'est et aux élèves de l'école. Il est sous titré en allemand.

Classes d'eau : les 3 classes d'eau ont été réalisées selon le programme établi par les enseignantes des classes. Les sorties ont été très variées et ont permis aux élèves d'expérimenter concrètement tout ce qui tourne autour de l'eau tant d'un point de vu environnementale que physique ou chimique.

Lecture à la maternelle : le bilan est très positif. Il a permis à tous les élèves concernés de lire une histoire aux élèves de maternelle selon ses possibilités. (le travail de préparation a été réalisé durant les heures d'aide personnalisée)

Apprendre à porté secours : Les classes de madame Bascougnano CM1 et de monsieur Clidière CE2 ont travaillé le sujet ainsi que les 3 classes de grandes sections de la maternelle des Récollets. La dernière séance a permis aux élèves élémentaires de vérifier que les élèves de maternelle étaient capables d'identifier une situation de danger, de se protéger et d'avertir les secours. Ce travail écrit et oral portera ces fruits dans la prévention de la vie courante espérons le.

Musique : Le travail des élèves sera présenté aux familles selon un planning qui permettra d'accueillir les familles dans les meilleures conditions possible. Les représentations se feront dans le gymnase de l'école.

Coup de pouce : l'action coup de pouce a été un succès tant auprès des élèves que des familles qui ont grandement participé. Merci aux animatrices qui ont réalisé un bon travail avec les familles. Les familles ont, pour la plupart, inscrit leur enfant à la bibliothèque municipale.

Natation scolaire : La natation fait parti des apprentissages obligatoires de l'éducation Nationale. Tous les prétextes sont bons pour que les familles inquiètes à ce sujet ne mettent pas leur enfant lors de cette activité. La municipalité met à disposition les piscines qui ne sont pas à la porte de l'école. Il est compréhensible que lorsque la classe sort de l'eau à 16 h 15 les enfants ne puissent pas être à l'école à 16 h 30. Il est demandé aux familles de s'organiser pour prendre leur rendez vous après 17 h le jeudi.

- Bilan repas multiculturel.

L'information des familles à été tardive. Il conviendra d'améliorer ce point. Organisation s'est très bien passée et la soirée a été très agréable. La coopérative avait pris en charge les gobelets, assiettes et couverts. Il faudra prévoir plus de gobelets.

Nous remercions la mairie de la mise a disposition de la sono.

- Kermesse.

Elle aura lieu le 18 juin. Une réunion de préparation se tiendra le 7 juin à 18 h.

- Coopérative scolaire.

10282 € en caisse. Les recettes proviennent des subventions pour les projets de classes, de la photographie scolaire, des dons des familles, et des ventes réalisées tel que la bourse aux livres.

Chaque classe a une régie d'avance.

Les classes de découvertes ont une régie de 300€. Cette somme sera étendue aux classes qui ont un projet.

La coopérative finance aussi les séance d'école et cinéma.

- Travaux.

La mise en place d'un logiciel semble apporter une plus grande réactivité concernant les petits travaux.

Concernant le remplacement de la vitre de la porte d'entrée deux services semblent se renvoyer la balle.

Chantier d'été : Le ravalement de la façade de l'école sera réalisé.

Qualité de l'eau : pour résoudre le problème de certain robinet de l'école il sera demandé aux élèves d'apporter une petite bouteille qu'ils laisseront en classe et pourront remplir aux robinets qui ne posent pas de problème.

Il est demandé de nouvelles analyses à la mairie.

Le nettoyage des vitres à lieu tous les 3 ans.

Le problème du collecteur défectueux est résolu.

Le problème de la fuite dans La classe qui set inondé par le toit n'est pas résolu. Il ne pleut pas suffisamment.

Lorsque les services se déplacent il n'y a plus de fuite et ils ne trouvent pas d'où elle vient. Peut être faudrait-t-il suggérer d'arroser le toit avec un tuyau pour trouver la fuite ...

Une demande conjointe avec la maternelle sera faite pour demander à la mairie le réaménagement du parvis de l'école afin d'améliorer la sortie des élèves.

Les représentants de parents d'élèves demande à Monsieur le Maire l'autorisation de faire partie de la commission d'architecture.

- Fonctionnement du périscolaire :

Des élèves se sont permis de sortir de l'école alors qu'ils devaient rester à la cantine ou à l'étude puis de revenir comme si de rien n'était. Il est envisagé de mettre en place un ticket de sortie pour les élèves de la cantine qui sera récupéré à la sortie de l'école.

Les enfants ne boivent pas à la cantine. La rumeur dit que des élèves crachent dans les brocs et que les enfants se retiennent de boire à la cantine. Il est certain que la cantine est propice au laissé aller. En revanche certains enfants qui ne respectent pas les règles élémentaires de propreté et de tenue à table semblent étonnés lorsque les adultes leur font des remarques ou leur demandent d'appliquer ces règles élémentaires. Ils est donc demander aux familles de les rappeler et que les règles mises en place à la maison doivent être appliquées en dehors du cadre familiale. Ainsi la tache de tous s'en trouvera soulagée.

En ce qui concerne les pique nique pour les sorties scolaires, les enseignants n'en demande plus à la caisse des écoles , ils sont trop mauvais.

- Question diverses :

Sorties scolaires : Les règles de l'Education Nationales sont appliquées. Si elles ne l'étaient pas le directeur de l'école ne pourrait les autoriser. Chaque enseignant gère ensuite les accompagnements par les parents selon ces règles.

Vœux des parents d'élèves : Les représentants de parents d'élèves souhaitent associer à leur vœu les enseignants de l'école. La démarche n'est pas possible dans le cadre du conseil d'école qui fait partie de notre travail et

non de notre militantisme. Les parents d'élèves modifient leur vœu pour que cette situation ne mette pas à mal le fonctionnement de l'école des Récollets et ne laisse pas apparaître un désaccord entre les parents et l'équipe vis-à-vis de ceux qui sont représentés dans un conseil d'école.

Le vœu sera transmis à monsieur le maire et à monsieur l'inspecteur d'académie.

Vous le trouverez en pièce jointe.

Le conseil est levé.

Le directeur
L. BOUTILLIER

VOEUX DES PARENTS D ELEVES VOTEE AU CONSEIL D'ÉCOLE DE L'ÉCOLE DES RECOLLETS

Le 28 mai 2011

En 2004, le Ministère de l'Éducation Nationale a décidé de mettre en place un fichier informatisé centralisé et partageable, Base élèves, auquel a été donné, une base réglementaire par le biais d'un arrêté du Ministre de l'éducation nationale.

Base élèves, ainsi que la Base Nationale des Identifiants Élève, qui regroupe les Identifiants Nationaux Élèves attribués lors de la création de Base élèves mais aussi des données personnelles et qui n'a fait l'objet d'aucun texte réglementaire, constituent un fichage obligatoire et systématique des enfants tout au long de leur scolarité. C'est une grave atteinte aux libertés individuelles. L'école doit continuer à respecter la vie privée des élèves et de leurs familles.

Nous dénonçons :

- l'absence de garantie de protection des fichiers dès lors qu'ils sont sur Internet
- la centralisation des données
- l'absence de confidentialité du fait de la possibilité d'accès à des données nominatives par plusieurs instances
- l'impossibilité de se soustraire à ce fichage du fait de l'obligation scolaire
- la durée de conservation de données personnelles
- l'interconnexion de ce fichier avec d'autres fichiers informatiques .

Le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies a rendu publiques ses observations et recommandations et a exprimé sa préoccupation devant le fichage des enfants par l'État français. Le Comité s'inquiète du risque d'une utilisation dans d'autres cadres, comme la détection précoce de la délinquance ou le pistage des enfants migrants. Le Comité a aussi noté l'insuffisance de précision, de contrôle de prévention sur l'interconnexion avec d'autres fichiers. En conclusion, il demande à la France de « prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que la collecte, le stockage et l'utilisation de données personnelles sensibles soient compatibles avec les obligations qui lui incombent en vertu de l'article 16 de la Convention relative aux droits de l'enfant ratifiée en 1990 par la France ».*

Nous partageons ces inquiétudes, c'est pourquoi Les délégués parents d'Elèves demandent à l'unanimité, le retrait de notre école du système Base-élèves, et que ce fichier soit définitivement abandonné par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Aussi les délégués parents d'Elèves demandent au Maire de ne pas accepter le logiciel Base Elèves et de ne pas transmettre des fichiers école existants.

Ils demandent à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de retirer sa demande de fichage centralisé des enfants.